

CR REUNION MATTEI DU 06/01/04

Une réunion de négociation pour clore la gouvernance avant signature d'un protocole d'accord le 19 janvier.

Nous avons précisé nos principes et je crois que nous avons limité les dégâts pour maintenir la notion de cooptation par nos pairs sur les différents postes de responsabilité.

Le CA devient une structure de contrôle et de surveillance n'intervenant plus dans les décisions d'organisation de l'établissement.

Un comité exécutif est créé à parité médecins et administratif, il décide de tout !

La CME retrouve les prérogatives qu'elle a actuellement, elle donne son avis sur les nominations ( PH, CdS, CdPole)

En cas de désaccord avec le comité exécutif un recours est possible à la Commission Nationale Statutaire.

Le CdS maintenu dans l'organisation aura comme seule mission l'organisation des soins et l'évaluation de sa spécialité, il recevra les moyens en fonction des résultats de la T2A de son service.

Le CdPole aura comme seule mission la gestion de l'ensemble des services, budget délégué, personnel médical et para médical, évaluation de l'activité ... et rendra compte du résultat de ses objectifs au comité exécutif. Il est nommé pour au moins 5 ans mais s'il ne remplit pas sa mission il peut être remplacé comme le CdS d'ailleurs. Il est nommé par le comité exécutif après avis de la CME.

Les psychiatres n'ont aucun changement dans leur organisation, la commission nationale de nomination est maintenue à titre dérogatoire pour 5 ans et les secteurs s'appelleront pôles ! Les présidents de fédérations ont bien joué.

Nous aurons la 4<sup>ème</sup> mouture mercredi pour la loi, les discussions pour la rédaction des décrets et arrêtés suivra pour une application dès juillet 2004 bouclé en décembre 2004.

Nous signerons probablement le protocole dans ce cas la grève du 22 sera peut-être remise. Les élections sont repoussées d'un an pour que le texte des praticiens à temps partiel soit intégré à celui des temps pleins et de fait il n'y aura qu'une commission statutaire pour l'ensemble des PH.

Michel Vignier  
Président SNMARHNU